

*Questions orales***LA SITUATION DE LA FEMME****LE RAPPORT DU CONSEIL CONSULTATIF SUR L'AVANCEMENT DE LA FEMME DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**LA HAUSSE DE L'INDICE DES PRIX DE VENTE EN GROS—LE COURS DU DOLLAR CANADIEN**

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, je poserai également ma question au ministre des Finances. Elle porte sur l'indice des prix de vente en gros.

**M. Nystrom:** Ce sont trois braves types de la Chambre qui ont voté en faveur de l'article dont parle le ministre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Stevens:** Je vais devoir attendre que les libéraux et leurs cousins socialistes veuillent bien se calmer.

La publication aujourd'hui de l'indice des prix de vente en gros nous apprend qu'en octobre dernier, les prix ont augmenté de 2.1 p. 100 soit à un rythme de 25 p. 100 par an. Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre la raison de cette augmentation rapide? Est-il prêt à reconnaître une fois de plus qu'il s'agit d'un autre exemple des répercussions désastreuses que peut avoir sur les prix la dépréciation de notre dollar que préconise d'ailleurs le ministre?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, nous prenons chaque mois connaissance de la situation globale lors de la publication de l'indice des prix à la consommation qui donne une idée exacte de son évolution. Au cours des trois derniers mois, l'inflation a augmenté au Canada à un taux de 1.1 p. 100 ce qui correspond au plus faible taux d'inflation trimestriel que nous ayons enregistré depuis des années.

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, je vais encore poser ma question au ministre des Finances. Jusqu'à présent au cours de ce mois-ci, le gouvernement a perdu 200 millions de dollars en tentant de défendre le dollar, en plus des 500 millions de dollars perdus le mois dernier.

Le ministre des Finances pourrait-il nous dire si le président du comité permanent des Finances, du commerce et des questions économiques faisait état de la politique gouvernementale à l'hôtel Skyline quand il a préconisé, paraît-il, la fixation du dollar plus ou moins au cours d'aujourd'hui?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je réfute les chiffres présentés par le député à propos de notre réserve ce mois-ci. On ne les connaît pas encore et ils ne seront pas divulgués avant la fin du mois. Il est inutile d'avancer de tels chiffres qui ne servent qu'à provoquer une recrudescence de la spéculation sur le dollar.

Pour ce qui est de la politique du gouvernement, on sait que le député a prononcé un discours à midi. Il a le droit d'avoir son opinion. Mais le gouvernement a pour politique de laisser flotter la monnaie et nous n'avons pas l'intention de bloquer le cours du dollar canadien.

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice de qui relèvent les questions touchant la condition féminine. Le ministre se rappellera peut-être que lundi dernier je lui ai posé une question concernant les méthodes inhabituelles employées par le Conseil consultatif qui envoie à la Commission de la Fonction publique son évaluation annuelle de l'avancement des femmes dans la Fonction publique. Il a jugé qu'il n'y avait pas de problème, du moins pour ce qui est des statistiques.

Peut-il nous dire si ce nouveau retard a entraîné des modifications au rapport? Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour que le rapport soit rendu public et que le Parlement, le pays et tous les citoyens en prennent connaissance?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit au député la semaine dernière que le Conseil consultatif était un organisme autonome et que je n'avais pas l'intention de me mêler de ses activités. Je n'ai d'ailleurs pas changé d'avis depuis la semaine dernière. Toutefois, je me ferai un plaisir de faire part au Conseil de la question du député. Je suis certain que le Conseil sera disposé à informer directement le député, s'il y a matière à le faire.

Je répète que je ne dispose d'aucun renseignement concernant le rapport et que je n'ai pas l'intention de me mêler des activités du Conseil. Le député serait le premier à me critiquer si je tentais de le faire. Toutefois, je transmettrai la question du député au Conseil et si j'obtiens une réponse, je me ferai un plaisir de l'en informer.

**M. MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, tout en menant cette enquête et en gardant cette attitude vertueuse à l'égard du Conseil consultatif, le ministre pourrait peut-être aussi tâcher de savoir pourquoi un autre rapport intitulé: «Les difficultés des immigrantes dans la population active au Canada», publié il y a quelque temps, a été communiqué au ministère de l'Emploi et de l'Immigration pour qu'il en fasse l'évaluation et la critique, au lieu d'être publié de la façon ordinaire. Et surtout, pourquoi un fonctionnaire de ce ministère a-t-il recommandé que l'on supprime du rapport une allusion directe à la nouvelle loi sur l'immigration qui critiquait le ministère?

Le ministre a-t-il eu des entretiens au sujet de ce qui semble une nouvelle façon de procéder à l'endroit du Conseil consultatif, qui consiste à renvoyer les rapports naguère indépendants, à l'insu de leurs auteurs, aux ministères et aux commissions en cause pour qu'ils puissent les remanier ou les censurer avant la publication?

**M. Lalonde:** Monsieur l'Orateur, le moins que je puisse dire, c'est que le député fait là, à mon sens, une allégation plutôt saugrenue. Je ne suis pas au courant de cette autre affaire. Là encore, je n'ai pas l'intention de demander au Conseil pourquoi il procède ainsi et je ne lui demanderai certainement pas de cesser.